

## REDACTION COMPTE-RENDU CSSCT FORMAT DETAILLE

### Caractéristiques

- Restitution de tous les échanges (à l'exception des off et des explications de fonctionnement) légèrement résumés et reformulés.
- Style direct
- Les intervenants et intervenantes sont nommé(e)s.

**Nombre de pages :** 6 à 8 pages par heure d'enregistrement

### EXEMPLE

**PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE  
DE LA COMMISSION SANTE SECURITE,  
CONDITIONS DE TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT D'ETABLISSEMENT  
DU X à XHX  
Réunion en présentiel et par teams**

MEMBRES	INVITES
X :	X : Médecin au travail pour Marquette X : Infirmière pour le site de Marquette X : Inspecteur du Travail X : Assistant Santé Travail X : Inspecteur de la CARSAT
<b><u>REPRESENTANTS SYNDICAUX :</u></b> X :	<b><u>PRESIDENT DE LA CSSCT :</u></b> X : <b><u>SECRETAIRE DE LA CSSCT :</u></b> X : <b><u>SECRETAIRE AJOINT DE LA CSSCT :</u></b> Sébastien LAITHIER
<b><u>POUR INFORMATION :</u></b> X : Directeur des Ressources humaines. Président du CSE et de la CSSCT. X : Directeur logistique. X : Chargé de prévention sécurité au travail et environnement.	

**ABSENTS :**

**Membres :**

**Invités :** Médecin du Travail pour le Siège (Pôle Santé Travail)  
Inspecteur du Travail  
Inspecteur de la CARSAT

**Représentants syndicaux :** Néant

<p>▪ <b><u>PRESENCE EN PRESENTIEL :</u></b></p> <p><b><u>Membres :</u></b> Président de la CSSCT Membres : X</p> <p><b><u>Représentants syndicaux :</u></b> X :</p>	<p>▪ <b><u>PRESENCE EN VISIOCONFERENCE :</u></b></p> <p><b><u>Membres :</u></b> Néant</p> <p><b><u>Représentants syndicaux :</u></b> Néant</p>
<p><b><u>INVITES :</u></b> Médecin du travail Infirmière pour Marquette Chargé de la prévention, sécurité au travail et environnement</p>	<p><b><u>INVITES :</u></b> Néant</p>

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation du secrétaire et du secrétaire adjoint
2. Formation des membres de la CSSCT

**DEBUT DE LA SEANCE : XHX**

1. **Désignation du secrétaire et du secrétaire adjoint**

Membre de la direction : Je propose un vote à bulletins secrets ou un vote à mains levées.

- Vote à mains levées, pour le vote à mains levées des désignations :

**VOTE (5 VOTANTS) : FAVORABLE**

FAVORABLE : 5 - DEFAVORABLE : 5 - ABSTENTION : 0

→ **Le vote à mains levées a été approuvé à l'unanimité des membres de la CSSCT.**

- ❖ **Désignation secrétaire de la CSSCT :**

X Membre de la CSSCT : Je propose ma candidature.

- Vote à mains levées :

**VOTE (5 VOTANTS) : FAVORABLE**

FAVORABLE : 5 - DEFAVORABLE : 0 - ABSTENTION : 0

→ **X est désigné secrétaire de la CSSCT à l'unanimité des membres de la CSSCT.**

- ❖ **Désignation secrétaire adjoint de la CSSCT :**

X Membre de la CSSCT : Je suis candidat.

- Vote à mains levées :

**VOTE (5 VOTANTS) : FAVORABLE**

FAVORABLE : 5 - DEFAVORABLE : 0 - ABSTENTION : 0

→ X est désigné secrétaire adjoint de la CSSCT à l'unanimité des membres de la CSSCT.

## 2. Formation des membres de la CSSCT

X Membre de la direction : Conformément à la législation, l'entreprise doit mettre en place une formation pour les membres de la CSSCT. Souhaitez-vous suivre la formation prise en charge par l'entreprise, qui se déroule sur 5 jours ? Quelle période vous conviendrait le mieux ? Il est à relever que la formation se déroulera avec les membres de la CSSCT des magasins.

X Membre de la CSSCT : Je précise que les membres de la CSSCT peuvent décider de suivre la formation via leur organisation syndicale respective.

X Membre de la direction : Un devis a déjà été établi.

X Membre de la CSSCT : Est-il possible d'inclure les trois représentants syndicaux ?

X Membre de la direction : En incluant les représentants syndicaux, le nombre de dix personnes maximum par session sera atteint. Je vous suggère que le budget de fonctionnement du CSE prenne en charge, leur formation.

X Membre de la CSSCT : Je suis d'accord avec X, concernant la participation des représentants syndicaux à la formation.

X Membre de la CSSCT : Je suis d'accord également.

X Membre de la direction : Dans ce cas, je propose que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de CSE, afin que votre demande soit statuée. Il faut savoir que cette formation représente un coût pour l'employeur, puisque les salaires sont pris en charge durant la formation.

<b>FIN DE LA SEANCE : XHX</b>
-------------------------------